



Äntwert vum Här Sportsminister op d'parlamentaresch Fro n°716 vum 10. Mee 2024 vun der honorabeler Deputéierte Joëlle Welfring.

Dans son discours lors de l'Assemblée générale du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL), le président du COSL a effectivement évoqué de potentiels nouveaux locaux pour la Maison des Sports. Dans ce contexte, le COSL est actuellement en train de collecter les informations relatives aux besoins en espaces de bureau et d'archivage, ainsi qu'en salles de réunion, de ses fédérations affiliées.

Dès que ces résultats seront disponibles, le Ministère des Sports, en collaboration avec le Ministère des Finances, évaluera si le bâtiment existant, un bâtiment appartenant à l'État, ou éventuellement un autre bâtiment disponible sur le marché, pourra répondre à ces exigences.

Lëtzebuerg, den 5. Juni 2024

Le Ministre des Sports

(s.) Georges Mischo